



Conditions d'accès au master « **Droit international des affaires** »

A.U. 2014-2015

Diplômes requis : Seuls peuvent se présenter à l'examen de sélection les titulaires d'un diplôme de licence en DROIT PRIVE section française

Pré-requis pédagogiques spécifiques : Droit Commercial Fondamental, Droit des Contrats, Droit International Privé, Droit des Sociétés.

Procédure de sélection :

Etude de dossier :

- ✓ Avoir deux mentions
- ✓ Avoir une licence en droit prive en langue française
- ✓ Une note de +12/20 dans les matières de base (Droit civil et Droit commercial)
- ✓ Une note de +10/20 en Droit international privé
- ✓ **Autres conditions** : Aucune condition de nationalité ni d'âge n'est exigée cependant, les candidats étrangers doivent satisfaire aux exigences gouvernementales relatives à leur statut légal au Maroc.

Test écrit : oui

Entretien : Entretien devant la commission scientifique de la filière

- ✓ Bonne maitrises des connaissances juridiques
- ✓ Bonne maitrise de la langue française
- ✓ Bon niveau en anglais